



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 DECEMBRE 2020

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 1 décembre 2020, s'est réuni le mardi 8 décembre 2020 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Ali AMRANE, Muriel CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Anne-Marie DUVAL, Cyril DAUPHOUD, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-Marc GARNIER, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Dominique BOURRET, Alexandre GAIFFE, Laurence COSTE, Richard KISS, Marie-Madeleine GUALLINO, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mekia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Myriam LAZREUG, Patrick ISNARD, Alexane ISNARD, Jean-Paul CAMERANO.

PART EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

Monsieur Patrick ISNARD (prend part aux délibérations N°194 à N°226)
Monsieur Jean-Paul CAMERANO (prend part aux délibérations N°194 à N°226)

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE
Madame Magali CONESA

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

/

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Madame Valérie COPIN
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N°2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2020 - 194 BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019**

Monsieur le Maire

- **RAPPORTE** la délibération 2020-54 du 7 juillet dernier ;
- **AFFECTE** le résultat au 31 décembre 2019, soit 7 686 551,00 €, selon la répartition suivante :

Section de fonctionnement	
Excédent antérieur reporté budget principal 2019	993 560,05 €
Résultat excédentaire de l'exercice 2019	6 692 990,95 €
Excédent au 31 décembre 2019	7 686 551,00 €

Section d'investissement	
Déficit antérieur reporté budget principal 2019	- 5 269 413,62 €
Résultat déficitaire de l'exercice 2019	- 595 345,07 €
Déficit restes à réaliser	- 1 514 510,47 €
Déficit cumulé au 31 décembre 2019	7 379 269,16 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068) 7 379 269,16 €

Affectation section de fonctionnement en excédent reporté (compte 002) 307 281,84 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 195 RAPPORTS D'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
EXERCICE 2019**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE ACTE** de la présentation des rapports annuels.

**2020 - 196 DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS
COMPTES-RENDUS ANNUELS D'ACTIVITE DES SERVICES DELEGUES**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE** acte des rapports suivants :
 - . La délégation du service public de distribution publique du gaz – GrDF,
 - . La délégation du service public de distribution publique de l'électricité – SDEG
 - . La délégation du service public de l'assainissement - SUEZ,
 - . La délégation du service public de l'eau potable - SUEZ,
 - . La délégation de service public du service de restauration scolaire et municipale – SODEXO,
 - . La délégation de service public d'enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules – A.A.06

- La délégation de service public d'exploitation des parcs de stationnement - Vinci Park (INDIGO)
 - La Foux,
 - Honoré Cresp,
 - Hôtel de Ville – Cathédrale.
- Le contrat de Partenariat Public-Privé d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore - ILLUMINEO

La gestion et l'exploitation des parkings Notre-Dame-des-Fleurs/Martelly et La Roque - REGIE DES PARKINGS GRASSOIS.

**2020 - 197 ECLAIRAGE PUBLIC
CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LA RENOVATION, LA GESTION ET
L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, DE LA SIGNALISATION
LUMINEUSE TRICOLERE ET LA MISE EN VALEUR DE CERTAINS BATIMENTS DE LA
VILLE DE GRASSE - RESILIATION**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le principe de la résiliation aux torts de la société ILLUMINEO du contrat de partenariat pour la rénovation, la gestion et l'exploitation des installations d'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et la mise en valeur de certains bâtiments de la ville de Grasse conclu le 15 juillet 2013 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, sans préjudice de la faculté de substitution contractuellement reconnue aux Prêteurs, à résilier pour faute ledit contrat de partenariat, avec une prise d'effet au 31/03/2021 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à informer les Prêteurs du choix de la Ville, si cette option s'avérait la plus favorable aux intérêts de cette dernière, de procéder à la reprise du crédit et de la convention de couverture de taux initialement conclus par la société ILLUMINEO Grasse, et à engager toutes discussions avec les Prêteurs à cet effet ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les décisions requises par la mise en œuvre de la résiliation du contrat de partenariat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour, 2 abstentions : Monsieur P. ISNARD, Madame A. ISNARD et 2 voix contre Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG.

**2020 - 198 RENOUVELLEMENT URBAIN - SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES A LA COLLECTIVITE
EXERCICE 2019 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 26**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le compte rendu financier présenté à la Ville, ainsi que le nouveau bilan révisé pour un montant de 77,009 millions d'euros TTC.
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 8,717 millions d'euros et procéder au versement de la participation communale 2021 de 25.000€ pour maintenir l'équilibre financier de l'opération, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par pays de Grasse Développement.
- **APPROUVER** l'avenant n° 26 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 199 RENOUVELLEMENT URBAIN - SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL
DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE HISTORIQUE
VERSEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2021**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la participation communale au titre des opérations ANRU pour l'année 2021 de 200.000 € et procéder à son versement au profit de la SPL Pays de Grasse Développement sur présentation de factures correspondantes.
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2021
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 200 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION
ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2019**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2019 de la SPL Pays de Grasse Développement, en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 201 MARCHES PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES
DURANT LA PERIODE DE SEPTEMBRE A NOVEMBRE 2020**

Madame Valérie COPIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics

**2020 - 202 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES ET DES PORTES SUR LE SECTEUR
SAUVEGARDE ET DES DEVANTURES COMMERCIALES SUR LA PLACE AUX AIRES
ET LA RUE JEAN OSSOLA - PROLONGATION DE L'OPERATION
MISSION CONFIEE A LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** les modalités de versement des subventions dans les conditions ci-avant rapportées sur l'opération de rénovation des façades et portes sur le Secteur Sauvegardé, et des devantures commerciales sur la place aux Aires et la rue Jean Ossola ;
- **APPROUVER** la mission annuelle d'animation et de pilotage confiée à la SPL Pays de Grasse Développement pour la durée de l'opération ;
- **DIRE** que ces sommes seront inscrites aux Budgets de la Ville correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

**2020 - 203 PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX
CONSTRUCTION CHEMIN DES CAMPANETTES
CONVENTION AVEC ENEDIS**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ENEDIS à hauteur de 8 442, 60 euros HT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 204 RESEAUX ELECTRIQUES
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE BASSE TENSION
DE LA TRAVERSE VICTORIA**

Monsieur François ROUSTAN

- **DONNER SON ACCORD** pour la réalisation des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique de la traverse Victoria,
- **PRENDRE** acte de la dépense des travaux évaluée à 19 000 €HT selon l'estimatif établi le 13 novembre 2020,
- **CONFIER** au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences,
- **CHARGER** le Syndicat de solliciter la subvention du département des Alpes-Maritimes au titre du programme « Environnement »,
- **S'ENGAGER** à inscrire aux budgets de la Ville en 2021 les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 205 BUDGET PRINCIPAL
 ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** les admissions en non valeur annexées à la présente délibération :
 - 28 394,52 € au compte 6541
 - 5 150,80 € au compte 6542
- **DIRE** que les montants sont inscrits aux comptes 6541 et 6542 du budget principal 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 206 REPRISE ET CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES
 AU TITRE DES EMPRUNTS COMPLEXES**

Madame Catherine BUTTY

- **ADOPTER** la reprise d'une dotation initiale aux provisions pour risques sur emprunts à hauteur de 91 195,79 euros :
 - crédit du compte 7865 « reprises sur provisions pour risques et charges financiers » par le débit du compte 1521.
 - débit du compte 678 « autres charges exceptionnelles » par le crédit du compte 194.
- **ADOPTER** la constitution d'une provision pour risques sur emprunts à hauteur de 38 947,45 euros :
 - débit du compte 6865 « dotations aux provisions pour risques et charges financiers » par le crédit du compte 1521.
 - crédit du compte 7788 « produits exceptionnels divers » par le débit du compte 194.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 207 BUDGET PRINCIPAL
 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 2 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2020 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus,
- **AUTORISER** la prise en charge à titre exceptionnel de frais d'hébergement pour des personnes sans domicile stable pour un montant de 708 € ;
- **AUTORISER** le reversement de l'intégralité des dons collectés par la Ville au Conseil Départemental par le biais d'une subvention exceptionnelle sur la base d'un montant prévisionnel de 10 000,00 ;
- **AUTORISER** la réduction de la subvention de fonctionnement versée au CCAS d'un montant de 25 000 € portant son montant annuel à 3 375 000 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;

- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 8 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur P. ISNARD, Madame A. ISNARD et 1 abstention : Monsieur CAMERANO.

**2020 - 208 BUDGET PRINCIPAL
AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Madame Catherine BUTTY

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2020 : 140 000 €
 - Limite des 25 % = 140 000 € * 25 % soit 35 000 €
 - Autorisation demandée : **35.000 €**
L'enveloppe sera consacrée notamment à des études d'aménagement et des acquisitions de logiciels réalisés au premier trimestre 2021.
 - **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2020 : 300.000 €
 - Limite des 25 % = 300.000 € * 25 % = 75 000 €
 - Autorisation demandée : **75 000 €**
Ces crédits seront dédiés aux subventions aux particuliers dans le secteur sauvegardé pour les opérations achevées sur le premier trimestre 2021.
 - **Chapitre 21 « immobilisations corporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2020 : 765 000 €
 - Limite des 25 % : 765 000 € * 25 % = 191 250 €
 - Autorisation demandée : **191.250 €**
Enveloppe dédiée en grande partie à l'acquisition de véhicules techniques et de mobilier scolaire.
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2020 : 5 045 000 €
 - Limite des 25 % : 5 045 000 € * 25 % = 1 261 250 €
 - Autorisation demandée : **1.261.250 €**
Les travaux concernés seront ceux liés aux opérations de gros entretien des bâtiments, des voiries et réseaux réalisées sur le premier trimestre 2021.
 - **Chapitre 929 « équipements et locaux associatifs »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2020 : 6 700 000 €
 - Limite des 25 % : 6 700 000 € * 25 % = 1 675 000 €
 - Autorisation demandée : **1.675.000 €**
L'enveloppe sera consacrée à la construction et l'équipement de la Médiathèque ainsi qu'aux aménagements des espaces publics Rouachier, Vercueil et Maurel du premier trimestre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur P. ISNARD, Madame A. ISNARD et 1 abstention : Monsieur CAMERANO.

2020 - 209 **VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
FONDATION DU PATRIMOINE
SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **APPROUVER** les termes de la convention entre la Fondation du Patrimoine et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 210 **ARCHIVES COMMUNALES
DON ET DEPOT AUX ARCHIVES**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accepter le don d'ouvrages de Madame Michèle MOTTE et le dépôt relatif aux soldats grassois morts pendant la première guerre mondiale de Monsieur Simon GUERIN

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 211 **BOURSES COMMUNALES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ATTRIBUTION**

Madame Murièle CHABERT

- **ADOPTER** les modalités d'attribution ci-dessus définies ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à attribuer les bourses d'enseignement supérieur ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 212 **CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE D'ANTIBES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'ANTIBES concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 213 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE CHATEAUNEUF
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de CHATEAUNEUF concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 214 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE SAINT CEZAIRE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 215 RESEAUX ELECTRIQUES EN DOMAINE PUBLIC
INSTAURATION D'UNE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR LES CHANTIERS PROVISOIRES DE TRAVAUX SUR LES RESEAUX
DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (RTE)**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **DECIDER** l'instauration d'une redevance pour occupation provisoire du domaine public pour des chantiers de travaux sur les ouvrages de transport d'électricité.
- **FIXER** le montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public au plafond réglementaire, tel que prévu au décret visé ci-dessus.
- **ADOPTER** la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers portant sur des ouvrages de transport d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 216 RESEAUX ELECTRIQUES EN DOMAINE PUBLIC
INSTAURATION D'UNE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR LES CHANTIERS PROVISOIRES DE TRAVAUX SUR LES RESEAUX
DE DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE (ENEDIS)**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **DECIDER** d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution d'électricité ;
- **FIXER** le mode de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, soit 1/10^e du montant de la redevance versée chaque année, quelle que soit la durée du chantier et du linéaire de réseau de distribution publique d'électricité installé ou renouvelé ;
- **ADOPTER** la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers portant sur des ouvrages de distribution d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 217 COMMERCE – COVID
EXONERATION DE LOYERS**

Madame Marie-Madeleine GUALLINO

- **APPROUVER** les remises gracieuses de créances aux commerçants occupant un local communal ayant fait l'objet d'une interdiction de recevoir du public conformément aux textes précités pour la période strictement limitée à leur interdiction de recevoir du public.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

**2020 - 218 CASINO – COVID
EXONERATION DE REDEVANCES**

Madame Marie-Madeleine GUALLINO

- **APPROUVER** l'exonération de la redevance prévue au contrat d'occupation du domaine public du 20 juillet 2011 pour la période de fermeture du 15 mars 2020 au 2 juin 2020 ainsi que du 3 novembre jusqu'au 1^{er} décembre 2020 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 219 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame Marie-Madeleine GUALLINO

- **DONNER UN AVIS FAVORABLE** à la suppression du repos dominical pour les 12 dimanches 2021 suivants :

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE : les 10 et 17 janvier 2021 ; les 04, 11,18 et 25 juillet 2021 ; 29 août 2021 ; 05 septembre 2021 ; le 28 novembre 2021 ; les 05, 12, et 19 décembre 2021.

EQUIPEMENT DE LA MAISON : les 10 et 17 janvier 2021 ; le 27 juin 2021 ; le 04 juillet 2021 ; les 07, 14, 21 et 28 novembre 2021 ; et les 05, 12, 19 et 26 décembre 2021

JOUETS ET ENFANTS : le 10 janvier 2021 ; le 11 juillet 2021 ; les 24 et 31 octobre 2021 ; les 7, 14, 21 et 28 novembre 2021 et les 05, 12, 19 et 26 décembre 2021

ANIMALERIE JARDINERIE : les 10 et 17 janvier 2021 ; le 27 juin 2021 ; les 04 et 11 juillet 2021 ; le 29 août 2021 ; le 05 septembre 2021 ; le 28 novembre 2021 et les 05, 12, 19 et 26 décembre 2021

MAGASINS POPULAIRES : les 10 et 17 janvier 2021 ; le 16 mai 2021 ; le 27 juin 2021 ; les 04 et 11 juillet 2021 ; le 01 août 2021 ; le 05 septembre 2021 ; et les 05, 12, 19 et 26 décembre 2021

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 220 CONTRAT DE VILLE 2015-2022
APPROBATION DE L'AVENANT PROROGANT LES CONVENTIONS RELATIVES A
L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES
(TFPB) SITUEES EN QUARTIERS PRIORITAIRES DU CONTRAT DE VILLE PAYS DE
GRASSE**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **APPROUVER** le projet d'avenant à la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB, annexé à la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants définitifs avec les différents bailleurs sociaux ainsi que tous avenants ou actes afférents.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 221 INSTALLATION DE SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
RESIDENCES VALMY ET VAL DE PROVENCE**

Monsieur Cyril DAUPHOU

- **ACCEPTER** la participation financière de l'Office Public de l'Habitat Côte d'Azur Habitat et de la SA HLM CDC HABITAT ;
- **APPROUVER** les termes des conventions de participation financière ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 222 SERVICE JEUNESSE
REGLEMENT INTERIEUR
FACTURATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES**

Monsieur Cyril DAUPHOU

- **APPROUVER** le règlement intérieur du Service Jeunesse en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 223 DEVELOPPEMENT DURABLE
PLAN DE MOBILITE DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE GRASSE
FORFAIT MOBILITE DURABLE**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **INSTAURER** le Forfait Mobilités Durable,
- **APPROUVER** les conditions et les modalités d'application du FMD ainsi que les éventuelles modifications à intervenir dictées par les évolutions législatives et/ou réglementaires.
- **AUGMENTER** la participation de la Ville de Grasse à la Prime Transports,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 224 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESEAU BIBLIOTHEQUE ET
MEDIATHEQUES ET MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le règlement intérieur annexé et ses annexes ;
- **APPROUVER** la modification de la régie de recettes

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 225 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MONSIEUR NICOLAS JONVAL**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant une œuvre appartenant à Monsieur Nicolas JONVAL ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 226 CREATION D'UN CRÉMATORIUM / APPROBATION DU PRINCIPE

Madame Mélanie ZARRILLO

- **APPROUVER** le principe de création d'un crématorium,
- **HABILITER** l'exécutif à procéder à toutes les demandes administratives nécessaires et à accomplir tous les actes préparatoires à la création du crématorium.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

**2020 - 227 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2021
AVANCES**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement d'avances sur subventions de fonctionnement à certaines associations.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 228 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2020**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement d'une subvention exceptionnelle pour un montant de 900 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 229 CESSION APPARTEMENT 19 RUE PAUL GOBY

Madame Karine GIGODOT

- **AUTORISER** la vente de l'appartement situé au 3^{ème} étage de l'immeuble situé 19 rue Paul GOBY, et cadastré Section BE n°36, au bénéfice de la Société Civile Immobilière AMALFI au prix de 50 000 euros net vendeur pour un prix de départ de 30 000 euros ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette cession.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 230 ACQUISITION A TITRE GRACIEUX DE DEUX PARCELLES
ISSUES DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BN N° 48**

Madame Karine GIGODOT

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition à titre gracieux des emprises issues de la division de la parcelle cadastrée Section BN n°48 respectivement d'une superficie de 56 m² traverse Saint-Hilaire et de 257 m² avenue Guy de Maupassant appartenant à la communauté immobilière Le Clos de la Marjolaine ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment, l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 231 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ACQUISITION D'UN PIANO MIS EN VENTE
PAR LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE BEAUSOLEIL**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'acquisition du piano ¼ queue PETROF mis en vente par la Commune de Beausoleil pour un montant de 4 500 € afin d'équiper la salle de jazz du Conservatoire de Musique de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 232 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DEMANDE DE SUBVENTION

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour ces acquisitions d'instruments de musique et de matériel pour le Conservatoire de Musique de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 – 233

Madame Mélanie ZARRILLO

- **ACTER** le principe de recourir à la délégation de service public pour la construction et la gestion du crématorium,
- **APPROUVER** le rapport contenant les caractéristiques des prestations demandées,
- **HABILITER** Monsieur le Maire pour engager la procédure de délégation de service public prévue par les articles L. 1120-1 et suivants, L. 3000-1 et suivants, et R. 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique,
- **DEMANDER** à la commission de délégation de service public de procéder à la procédure d'ouverture des plis prévue à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales.
- **HABILITER** l'exécutif à procéder à toutes les demandes administratives nécessaires et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de concession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 5 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, et 4 abstentions : Monsieur P. ISNARD, Madame A. ISNARD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CAMERANO.

Grasse le 9 décembre 2020,



Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse